



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des
Députés
Luxembourg, 12 mars 2018

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterons poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance et à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures au sujet de la future construction d'un Lycée à Mondorf-les-Bains.

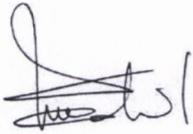
Monsieur le Ministre de l'Education nationale vient de déposer le projet de loi concernant la création d'un Lycée à Mondorf-les-Bains. Selon les propos du Ministre, un groupe de travail a été mis en place pour élaborer un programme de construction déterminant les besoins du lycée. Une date approximative du début des travaux sera fixée à la suite de l'analyse détaillée dudit programme de construction.

Dans la mesure où il y a eu lieu une réunion d'information, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance et à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures.

- Messieurs les Ministres, l'Etat a-t-il acquis tous les terrains nécessaires pour la construction du Lycée ?
- Le groupe de travail a-t-il achevé l'élaboration du programme de construction ainsi que l'analyse de ce dernier ?
- Dans l'affirmative, quelles en sont les grandes lignes ?
- Selon l'exposé des motifs du projet de loi, le Lycée va démarrer dans un bâtiment préfabriqué construit par la commune et repris par l'État. Quand débutent les travaux pour la mise en place du bâtiment préfabriqué ?
- Quand seront entamés les travaux pour la mise en place des structures définitives?

- Le Lycée sera-t-il muni d'infrastructures sportives ?
- Dans la négative, à quelles infrastructures sportives le Lycée sera-t-il relié ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.



Octavie Modert



Françoise Hetto



Léon Gloden

Députés



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 12 mars 2018

**Objet : Question parlementaire n° 3693 du 12.03.2018 de Monsieur le Député Léon Gloden,
Madame la Députée Françoise Hetto-Gaasch et de Madame la Députée Octavie
Modert - Future construction d'un lycée à Mondorf-les-Bains**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés